



PROCÈS VERBAL DE LA REUNION

DU COMITE DE QUARTIER DE MARCENAT

DU VENDREDI 16 juin 2023 A 19H

Le Comité de quartier de Marcenat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Michel MOULIN .

Étaient présents : Michel MOULIN, Charles DARNAY, Martine MAGNIN, Brigitte LALOUPE, Bruno DARCILLON.

Étaient représentés : Néant

Étaient absents : , Anthony OLLIER, Christine VACHERON

M. Michel MOULIN, en qualité d'animateur, après avoir procédé à l'appel des membres, constate le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne **Charles DARNAY** aux fonctions de secrétaire de séance.

1. Validation du P.V. de la réunion du 12 mai 2023

Le Procès Verbal de la réunion du 12 mai 2023 est validé à l'unanimité.

2. Débat sur les questions portées à la mairie de la réunion du 12 mai 2023

1°) Quelle est la décision sur le lotissement du Chemin du Puy de Jumes ?

Il s'agit de la zone 2AUR qui est classée par la mairie comme réserve foncière et est pour l'instant non constructible.

2°) Où en est le projet d'un parking proche de l'école ?

Le propriétaire étant non vendeur une autre solution serait à trouver.

3°) Quel projet pour les parcelles de l'ex-stade de rugby ?

Les propriétaires seraient d'accord pour vendre et la mairie étudie la question. La démolition des vestiaires actuellement présents devra être réaliser. Il n'y a pas de projet défini pour l'instant.

4°) Quelles sont les dispositions à venir pour le chemin 43 ?

Il n'y a pas d'avancée sur ce dossier. Le CdQ demande quel article de loi interdit le dégoudronnage de ce chemin.

5°) Comment peut-on préserver le chemin 63 ?

Sachant aussi que des voitures se garent dans ce chemin et empêchent le passage des véhicules des ayants droits. Les ayants-droits étant empêchés devront joindre la police municipale, s'agissant de problème de voisinage.

6°) Quid des priorités à droite proposées par le CdQ ?

Des enquêtes sur la mobilité sont en cours et donc nous sommes en attentes des retours de ladite enquête.

7°) À quand les panneaux d'interdiction de stationnement sur les trottoirs (inclus place de la fontaine) ?

Voir la question N° 6

8°) Qu'en est-il des panneaux de rappel des 30 Km/h

Voir la question N° 6

9°) Qu'en est-il de la mise en place du radar pédagogique ?

Le radar pédagogique est en rotation sur la commune et le choix du poteau sur lequel il sera installé est en cours.

Il est demandé par le CdQ la mise en place de miroir en face de la rue de la Liberté afin de sécuriser (visibilité des véhicules qui circulent sur la D16) des véhicules qui souhaitent sortir sur la D16.

3. Les questions suivantes seront abordées lors de la réunion du CdQ de septembre

Par avance nous remercions notre référent de bien vouloir nous apporter quelques réponses plus concrètes lors de la réunion de septembre.

1°) peut-on connaître les projets envisagés par la mairie, à court et moyen terme dans notre quartier ?

2°) Qu'attend réellement la mairie d'un Comité de Quartier et quelles prérogatives lui accorde-t-elle ?

3°) peut-on avoir des éclaircissements sur le fonctionnement du captage d'eau de Marcenat ? Quel contrat avec l'échange de Charbonnières ? Comment sont réglés les surplus d'arsenic ?, etc.

4°) Questions relatives aux Biens de Section :

- Qu'en est-il de la dissolution de l'association des « Ayants Droits » ?
- Où peut-on consulter la comptabilité des actions et créations portées au budget des Biens de Section à ce jour ?
- Quels sont les projets municipaux à venir, budgétisés à ce jour ?
- Quel est le montant du budget des Biens de Section ?
- Qui peut bénéficier de ce budget et comment ?
- Quelle concertation la mairie envisage-t-elle, et sous quelle forme, avec les adhérents avant un projet ?

5°) Autre question

- Est-t-il prévu de refaire les marquages au sol sur la traversée de Marcenat ? (ligne blanche, passage piétons, ... ?

4. Signalisation des chemins

Suite à une visite à la Maison du Parc des Volcans, nous avons été informé de la volonté du Parc, dans le cadre d'un projet en cours de réalisation, d'organiser des réunions avec les municipalités des communes concernées, afin de coordonner la signalisations des chemins interdits à la circulation des véhicules à moteurs.

Le Comité de Marcenat fera un recensement des chemins concernés sur son territoire afin d'apporter des éléments à la mairie. Les réunions du Parc avec la mairie de Volvic devant avoir lieu en fin d'année 2023 ou début 2024.

5. Poubelle

Le Comité de Quartier demande la mise en place d'une poubelle vers les 3 places de parking, en face du Four Banal.

6. Petit patrimoine et photos de Moulet-Marcenat

Une recherche de photographies de Moulet-Marcenat sera entreprise et un projet sera élaboré pour valoriser par une exposition ou sous une autre forme les paysages et le petit patrimoine de notre village.

Comment la mairie peut-elle préserver et protéger le petit patrimoine communal, comme les fontaines et lavoirs, les fours ?

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de Quartier se tiendra le 22 septembre 2023 à 19:00, à la salle du Four Banal de Moulet.

Le Secrétaire de séance,
Charles DARNAY

L'Animateur,
Michel MOULIN